



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} avril au 30 juin 2024

2024

République Française

**Avril
Mai
Juin**

SOMMAIRE

Service administration générale

SOMMAIRE

N°	DESIGNATION	Pages
BUREAU DU 30 MAI 2024		
1	Avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion 37	5
2	AOO pour la prestation des titres restaurant au profit du SDIS 37	5
3	AOO pour des prestations de nettoyage des locaux et de vitrerie du SDIS 37	5
4	Convention de partenariat avec le CNPE	5
5	Convention cadre de mandat pour des prestations de ventes aux enchères en ligne entre AGORASTORE et le SDIS 37	5
6	Convention de partenariat entre l'entrepreneur individuel drone 37 et le SDIS 37 – expérimentation d'utilisation d'un drone	5
7	Convention de partenariat de collecte de vêtements sur le site de la direction départemental du SDIS 37 à Fondettes	5
8	Protocole d'accord entre l'organisme de contrôle d'aérodrome de Tours Val de Loire, le gestionnaire AFIS de l'aérodrome de Tours Val de Loire et le SDIS 37	6
9	Vente n°2 de 2024 - véhicules	6
BUREAU DU 27 JUIN 2024		
10	Marché public en appel ouvert pour la passation de contrat exploitation installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et traitement de l'air et de la climatisation / production de froid des bâtiments du SDIS 37	6
11	Convention pour prestations dites de proximité entre le SDIS 37 et la commune de Château La Vallière	6
12	Convention pour prestations dites de proximité entre le SDIS 37 et la commune de Savigné sur Lathan	6
13	Convention d'utilisation des installations sportives de la commune de Château La Vallière	6
14	Convention relative aux projets réalisés dans le cadre du contrat capacitaire interministériel	7
15	Convention entre enchères AUTO ALCOPA AUCTION et le SDIS 37 pour la vente de véhicules et matériels réformés par un commissaire-priseur	7
16	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs privés	7
17	Convention relative à la formation par apprentissage avec le CFA des universités Centre Val de Loire pour un master en droit public.	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2024		
18	Election représentant du collège des maires et de son suppléant au sein du conseil d'administration du SDIS 37	8
19	Protocole d'accord relatif au droit syndical	8
20	Revalorisation des titres restaurant au titre de l'année 2024	8
21	Taux de promotion pour l'avancement au grade de commandant et lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels	8
22	Transformations de postes budgétaires au titre de l'année 2024	9
23	Mise à jour du règlement d'indemnisation des SPV	9
24	Compte de gestion 2023	9
25	Compte administratif 2023	9
26	Modification des délégations d'attribution du conseil d'administration au bureau	9
27	Contribution financière au titre de l'exploitation de NEXSIS 18-112	9
28	Convention financière avec l'Etat et le SDIS 37 dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques à Paris en 2024	9
29	Système de détection de feux espaces naturel	9
ARRETES		

**REUNION DU BUREAU
DU 30 MAI 2024**

DOSSIER N° 1

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion d'Indre-et-Loire qui a pour objet de suspendre l'adhésion et le paiement de la cotisation « médecine de prévention – action en milieu de travail », en raison de l'interruption de la mise à disposition d'un médecin du travail.

DOSSIER N° 2

**ACCORD-CADRE EN APPEL OFFRES OUVERT (AOO) POUR LA PRESTATION DE TITRES
RESTAURANT AU PROFIT DES AGENTS DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de cet accord-cadre, y compris les modifications afférentes.

DOSSIER N° 3

**ACCORD-CADRE EN APPEL OFFRES OUVERT (AOO) POUR DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE
DES LOCAUX ET DE VITRERIE DU SDIS 37 – 5 LOTS**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de cet accord-cadre, y compris les modifications afférentes.

DOSSIER N° 4

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS37 ET LE COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE
ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec le CEA.

DOSSIER N° 5

**CONVENTION CADRE DE MANDAT ET DE FOURNITURE DE PRESTATIONS DE VENTES AUX
ENCHÈRES PUBLIQUES EN LIGNE ENTRE AGORASTORE ET LE SDIS**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention cadre de mandat et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques avec AGORASTORE.

DOSSIER N° 6

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL DRONE 37 ET LE SDIS 37
DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION D'UTILISATION D'UN DRONE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat entre l'entreprise individuelle DRONE 37, propriétaire et le SDIS 37 dans le cadre de la mise à disposition d'un drone.

DOSSIER N° 7

**CONVENTION DE PARTENARIAT DE COLLECTE DE VETEMENTS SUR LE SITE DE LA DIRECTION
DEPARTEMENTAL DU SDIS 37 A FONDETTES**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention de partenariat avec la société EBS Le Relais France, pour collecter les textiles usagés, facturés à hauteur de 350 euros la tonne, et l'implantation à titre gracieux d'un conteneur sur le site de la direction départementale du SDIS 37 à Fondettes.

DOSSIER N° 8**PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ORGANISME DE CONTROLE D'AERODROME DE TOURS VAL DE LOIRE, LE GESTIONNAIRE AFIS DE L'AERODROME DE TOURS VAL DE LOIRE, ET LE SDIS 37**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau autorisent la présidente du conseil d'administration à signer le protocole d'accord entre l'organisme de contrôle d'aérodrome de Tours Val de Loire, le gestionnaire AFIS de l'aérodrome de Tours Val de Loire, et le SDIS 37.

DOSSIER N° 9**VENTE N°2 DE 2024 - VEHICULES**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau approuvent les ventes réalisées dans le cadre de la convention signée avec la société ALCOPA AUCTION pour un montant global de 60 600,00 € et la sortie de l'inventaire des biens vendus, dont le tableau détaillé figure ci-dessous, ainsi que le total de la valeur d'acquisition (587 419,98 €), de l'amortissement cumulé (534 293,31 €) et de la valeur nette comptable (VNC = 53 126,67 €) au 31/12/2024 de ces biens.

Numéro de fiche interne/réf. Patrimoniale	N° PAIERIE	Désignation	MARQUE	Immatriculation	TYPE	Désignation opérationnelle	Kilométrage	Qté	Imputation	Valeur d'acquisition	Annuité 2024	Amortissements opérés au 31/12/2024	VNC au 31/12/2024	Prix de vente	Plus-value	Moins-value
1994-00699	1994-00733	Porte berce Renault C 300	Renault	3920 TS 37	C300	VPCE	63 359	1	21561	80 385,69 €	0,00 €	80 385,69 €	0,00 €	13 400,00 €	13 400,00 €	0,00 €
1996-00023	1996-00774	Trafic 4x4	Renault	2232 VD 37	Trafic	VTU	51 367	1	21561	18 948,91 €	0,00 €	18 948,91 €	0,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	0,00 €
1999-00025	2000-00703	Citroen Berlingo	Citroën	6693 VW 37	Berlingo	VLR	204 878	1	21561	10 196,38 €	0,00 €	10 196,38 €	0,00 €	700,00 €	700,00 €	0,00 €
2000-00010	2000-00671	Renault G270	Renault	3954 VX 37	G270	FPT	57 056	1	21561	121 527,17 €	0,00 €	121 527,17 €	0,00 €	9 200,00 €	9 200,00 €	0,00 €
2001-00004	2001-00656	Peugeot Partner	Peugeot	8877 WE 37	Partner	VLR	212 640	1	21561	10 590,44 €	0,00 €	10 590,44 €	0,00 €	700,00 €	700,00 €	0,00 €
2002-00298	2003-00335	Peugeot 106	Peugeot	8716 WN 37	Peugeot	VL	224 173	1	21561	9 562,28 €	0,00 €	9 562,28 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €
2002-00259	2002-00280	Renault Kangoo	Renault	8181 WM 37	Kangoo	VL	150 752	1	21561	9 996,40 €	0,00 €	9 996,40 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
2002-00589	2003-00344	Peugeot Boxer	Peugeot	4704 WP 37	Boxer	VGRIMP	35 480	1	21561	31 232,82 €	0,00 €	31 232,82 €	0,00 €	900,00 €	900,00 €	0,00 €
2005-00067	2005-00067	Renault Master	Renault	2199 XG 37	Master	VPR	155 107	1	21561	20 819,02 €	0,00 €	20 819,02 €	0,00 €	5 400,00 €	5 400,00 €	0,00 €
2008-00001	2008-00001	Renault Kangoo	Renault	2921 XM 37	Kangoo	VLA	234 417	1	2182	10 728,68 €	0,00 €	10 728,68 €	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00 €
2009-00295	2009-00295	Renault Kangoo	Renault	8882 YD 37	Kangoo	VLCC	332 733	1	21561	11 947,53 €	801,03 €	11 947,53 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €
2009-02996	2009-02996	Renault Clio	Renault	AF 674 XX	Clio	VL	223 570	1	21561	12 889,59 €	862,04 €	12 889,59 €	0,00 €	900,00 €	900,00 €	0,00 €
2012-02935	2012-02935	Fiat Ducato	Fiat	CK 445 HG	Ducato	VSAV	185 851	1	21561	78 765,42 €	5 251,00 €	63 012,06 €	15 753,36 €	9 100,00 €	0,00 €	6 653,36 €
2012-02937	2012-02937	Fiat Ducato	Fiat	CK 481 HG	Ducato	VSAV	214 923	1	21561	78 765,42 €	5 251,00 €	63 012,06 €	15 753,36 €	8 100,00 €	0,00 €	7 653,36 €
2013-02395	2013-02395	Fiat Ducato	Fiat	CW 372 XL	Ducato	VSAV	158 387	1	21561	81 064,23 €	5 404,00 €	59 444,28 €	21 619,95 €	2 000,00 €	0,00 €	19 619,95 €
TOTAL au 21561										576 691,30 €	17 569,07 €	523 564,63 €	53 126,67 €	59 000,00 €	39 800,00 €	33 926,67 €
TOTAL au 2182										10 728,68 €	0,00 €	10 728,68 €	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL										587 419,98 €	17 569,07 €	534 293,31 €	53 126,67 €	60 600,00 €	41 400,00 €	33 926,67 €

**REUNION DU BUREAU
DU 27 JUIN 2024**

DOSSIER N° 10**MARCHE PUBLIC EN APPEL OUVERT POUR LA PASSATION CONTRAT EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, D'EAU CHAUDE SANITAIRE, DE TRAITEMENT DE L'AIR ET DE LA CLIMATISATION / PRODUCTION DE FROIS DES BATIMENTS DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ce marché, y compris les modifications afférentes.

DOSSIER N° 11**CONVENTION POUR PRESTATIONS DITES DE PROXIMITE ENTRE LE SDIS 37 ET LA COMMUNE DE CHATEAU LA VALLIERE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention pour prestation dites de proximité avec la commune de Château-La-Vallière.

DOSSIER N° 12**CONVENTION POUR PRESTATIONS DITES DE PROXIMITE ENTRE LE SDIS 37 ET LA COMMUNE DE SAVIGNE SUR LATHAN**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention pour prestation dites de proximité avec la commune de Savigné-sur-Lathan.

DOSSIER N° 13

CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNE DE CHATEAU LA VALLIERE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation du gymnase communal avec la commune de Château-La-Vallière.

DOSSIER N° 14

CONVENTION RELATIVE AUX PROJETS REALISES DANS LE CADRE DU CONTRAT CAPACITAIRE INTERMINISTERIEL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention relative aux projets réalisés du CCI n° DGSCGC/2024 – 05 avec la DGSCGC.

DOSSIER N° 15

CONVENTION ENTRE ENCHERES AUTO ALCOPA AUCTION ET LE SDIS 37 POUR LA VENTE DE VEHICULES ET MATERIELS REFORMES PAR UN COMMISSAIRE PRISEUR

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la convention confiant la vente aux enchères publiques des véhicules et matériels réformés du SDIS 37 à la société ALCOPA AUCTION.

DOSSIER N° 16

CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AUX TRANSPORTS SANITAIRES REALISES PAR LE SDIS 37 EN CAS DE CARENCE CONSTATEE DES TRANSPORTEURS SANITAIRES PRIVES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent la présidente du conseil d'administration à signer le document contractuel ci-après annexé.

DOSSIER N° 17

CONVENTION RELATIVE A LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE AVEC LE CFA DES UNIVERSITES CENTRE VAL DE LOIRE POUR UN MATER EN DROIT PUBLIC

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, décident :

- d'approuver le recours au contrat d'apprentissage,
- d'autoriser la présidente du conseil d'administration à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti conformément au tableau suivant :

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
Service juridique et commande publique	Les missions qui lui seront confiées seront en lien avec le droit public appliqué à la commande publique, aux divers contentieux, et au conseil juridique apporté aux services	Master Droit public Juriste de droit public	1 an

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget,
- d'autoriser la présidente du conseil d'administration à signer la convention relative à la formation par apprentissage avec le CFA universités Centre-Val de Loire pour le Master droit public ainsi que le contrat d'apprentissage lié à cette convention.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 JUIN 2024**

DOSSIER N° 18

**ELECTION D'UN REPRESENTANT DU COLLEGE DES MAIRES ET DE SON SUPPLEANT AU SEIN DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité déclarent administrateurs du conseil d'administration du SDIS et-Loire, représentants du collège des communes et des EPCI :

- Monsieur Fabrice RUEL, maire de Langeais titulaire
- Monsieur Jacques LEMAIRE, maire de Monnaie son suppléant

<i>COLLEGE DES MAIRES ET DES EPCI</i>	
Membres TITULAIRES	Membres SUPPLEANTS
<p>Monsieur Rémy DELAGE <i>Adjoint au maire de Beaumont-en-Véron</i></p> <p>Monsieur Loïc BABARY <i>Maire de Reignac-sur-Indre</i></p> <p>Monsieur Cédric DE OLIVEIRA <i>Maire de Fondettes</i></p> <p>Monsieur Vincent MORETTE <i>Maire de Montlouis-sur-Loire</i></p> <p>Monsieur Fabrice RUEL <i>Maire de Langeais</i></p> <p>Monsieur LionelCHANTELOUP <i>Vice-président communauté de communes Bléré Val de Cher</i></p>	<p>Monsieur Antoine TRYSTRAM <i>Maire de Semblançay</i></p> <p>Madame Isabelle SENECHAL <i>Maire de St Laurent-en-Gâtines</i></p> <p>Monsieur Jacques LEMAIRE <i>Maire de Monnaie</i></p>

DOSSIER N° 19

PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF A L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent le protocole d'accord relatif à l'exercice du droit syndical annexé au présent rapport.

DOSSIER N° 20

REVALORISATION DES TITRES-RESTAURANT AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent :

- la mise à disposition des titres-restaurant aux :
 - o fonctionnaires titulaires ou stagiaires,
 - o contractuels recrutés sur un poste permanent,
 - o contractuels recrutés pour remplacer un fonctionnaire à compter du 4^{ème} mois cumulé de contrat sur l'année civile.
- la revalorisation des titres-restaurant à une valeur faciale de 6,50 € à compter du 1^{er} juillet 2024. La prise en charge de la valeur de ce titre resterait assurée pour 50% par l'établissement public et pour 50% par les agents.

DOSSIER N° 21

**TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE COMMANDANT ET LIEUTENANT-
COLONEL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNEL**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent les taux de promotion de 48% pour l'avancement au grade de commandant et de 40% pour l'avancement au grade de lieutenant-colonel.

DOSSIER N° 22**TRANSFORMATIONS DE POSTES BUDGETAIRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent :

- les transformations de postes budgétaires au titre de l'année 2024
- l'inscription des crédits nécessaires au budget du SDIS

DOSSIER N° 23**MISE A JOUR DU REGLEMENT D'INDEMNISATION SPV**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent les demandes de mises à jour du règlement d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires.

DOSSIER N° 24**COMPTE DE GESTION 2023**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent le compte de gestion dressé par le payeur départemental pour l'exercice 2023.

DOSSIER N° 25**COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Hors de la présidente du SDIS d'Indre-et-Loire et sous la présidence de monsieur DE OLIVEIRA, premier vice président d'approuver le compte administratif 2023 dont les résultats se présentent comme suit en conformité avec le compte de gestion du payeur départemental :

	RESULTAT CA 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE 2023	RESTES A REALISER NETS (R.A.R) au 31/12/2023	SOLDE CORRIGE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
FONCT	2 324 491,85 €	-430 925,62 €	1 893 566,23 €	-461 261,53 €	1 432 304,70 €	1 893 566,23 €
INVEST	4 533 810,09 €	-2 660 725,83 €	1 873 084,26 €	-1 089 284,88 €	783 799,38 €	1 873 084,26 €

DOSSIER N° 26**MODIFICATION DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU BUREAU**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité valident les différents articles présentés ci-dessus dans le cadre de la délégation aux membres du bureau dont l'élargissement du périmètre de la délégation attribuée au bureau dans le domaine de la commande publique lui permettant ainsi de conclure et modifier les conventions constitutives de groupements de commandes.

DOSSIER N° 27**CONTRIBUTION FINANCIERE AU TITRE DE L'EXPLOITATION NEXSIS 18-112**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent le contrat fixant les règles de tarification et de recouvrement applicables au SDIS 37 et d'autoriser la résidente à le signer, ainsi que tous les documents s'y référant.

DOSSIER N° 28**CONVENTION FINANCIERE ENTRE L'ETAT ET LE SDIS 37 DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité autorisent la présidente à signer la ou les conventions et tous les documents relatifs à la participation du SDIS 37 dans la sécurisation des événements liés aux Jeux Olympiques 2024.

DOSSIER N° 29**SYSTEME DE DETECTION DE FEUX ESPACES NATUREL**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuvent le projet de convention,
- autorisent la présidente du conseil d'administration l'autorisation à signer ladite convention.

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

La cheffe de cabinet

SIGNE

Marie-Cécile SIBILLE

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 01 juillet 2024

ARRETES

N° Arrêté	Désignation
1	Arrêté de délégation signature chef groupement nord 2024-246
2	Arrêté service minimum 2024-277